

Focus CANOË KAYAK



Sites de pratique

En Martinique, le Kayak se pratique en mer, dans les zones protégées des côtes Caraïbes et sur la façade Est à l'abri de la barrière de corail (îlets du Robert et du François).

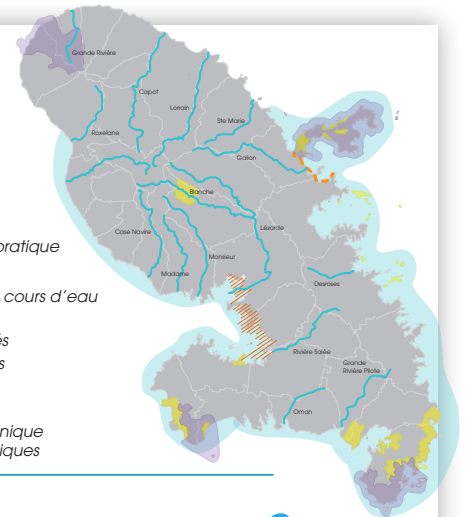
Il est également pratiqué dans les mangroves (Trois îlets, Baie des Anglais, Cap Chevalier) et sur certaines rivières (Lézarde, Rivière Pilote, ...).

Dans tous les cas, cette activité est impactée par les contraintes liées aux espaces protégés, maritimes et terrestres.

— Zones de pratique
— Mangrove
— Principaux cours d'eau

— Sites classés
— Sites inscrits

Lien DEAL Martinique
Définitions juridiques



193 **Licenciés** — atlas national des fédérations sportives 2015

soit 3 % des licenciés Sports de nature en Martinique



JEUNES - 18 ANS

74 %

SOIT 143 JEUNES

Guadeloupe 62 %
Guyane 52 %
Réunion 80 %



HOMMES

68 %

SOIT 132

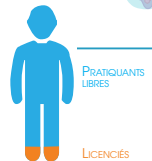


FEMMES

32 %

SOIT 61

Guadeloupe 28 %
Guyane 32 %
Réunion 38 %



PRATIQUANTS LIBRES

LICENCIÉS

75 % des licenciés font de la compétition.

Pratiquants

répondants questionnaire DROEF - juin 2017

77 %
de niveau
moyen à
bon

78 %
dépendent
jusqu'à
500 €/an

12 %
pratiquent
en sport
principal

88 % des répondants indiquent pratiquer le kayak en sport complémentaire. Parmi eux, 39 % pratiquent la randonnée pédestre en sport de nature principal, 16 % la planche à voile et 10 % la natation en mer.

MOTIVATIONS les plus citées

- 1 se détendre
- 2 prendre soin de sa santé
- 3 se dépenser physiquement
- 4 s'amuser

PRATIQUE du kayak

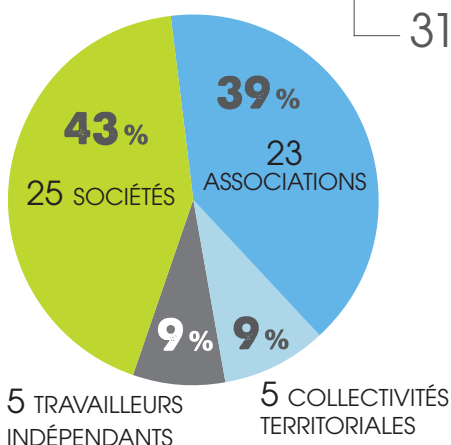


28 % pratiquent avec un encadrant professionnel ou bénévole
66 % pratiquent dans une structure

72 % ne louent pas de matériel
49 % assurent leur propre sécurité

58 Etablissements

extraction base établissements DJSCS- juin 2017



31 % proposent uniquement la pratique du kayak (18 structures).

Parmi les 40 autres établissements, 22 (soit 55 %) organisent la pratique du kayak dans une logique "multi-activités nautiques" (voile, PAV, aviron).

78 % des établissements se trouvent dans le périmètre des sites classés / inscrits ou dans celui du parc naturel régional. Les zones d'évolution des pratiquants de kayak à partir du lieu d'implantation de ceux-ci sont directement concernées par la protection de l'environnement.

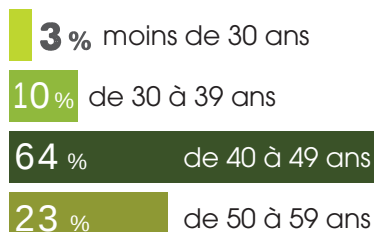
13 établissements travaillent dans la zone de mangrove

15 établissements exercent dans la zone des îlets du Robert et du François

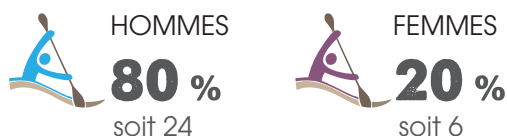
30 Educateurs déclarés

extraction base EAPS DJSCS- juin 2017

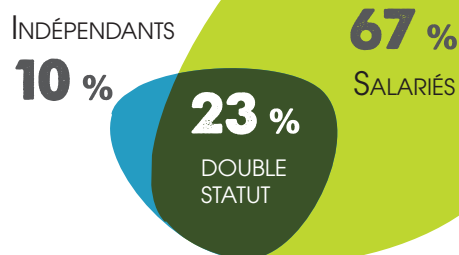
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



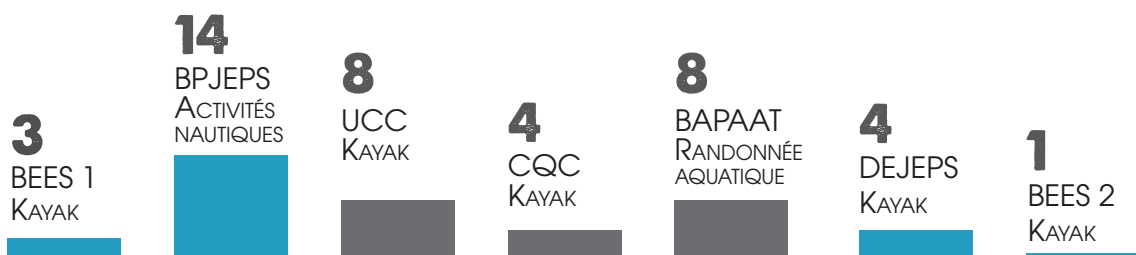
RÉPARTITION PAR SEXE



STATUT DES ÉDUCATEURS



42 Diplômes

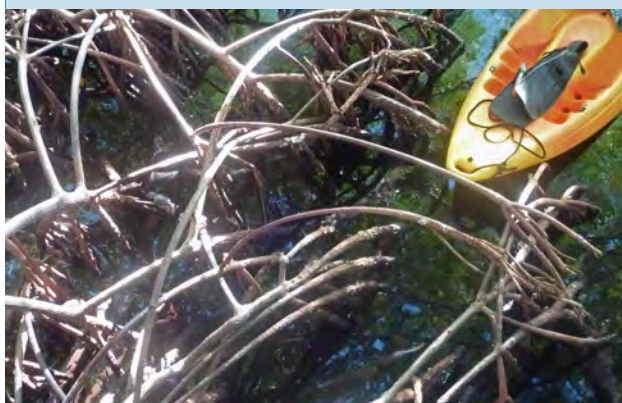
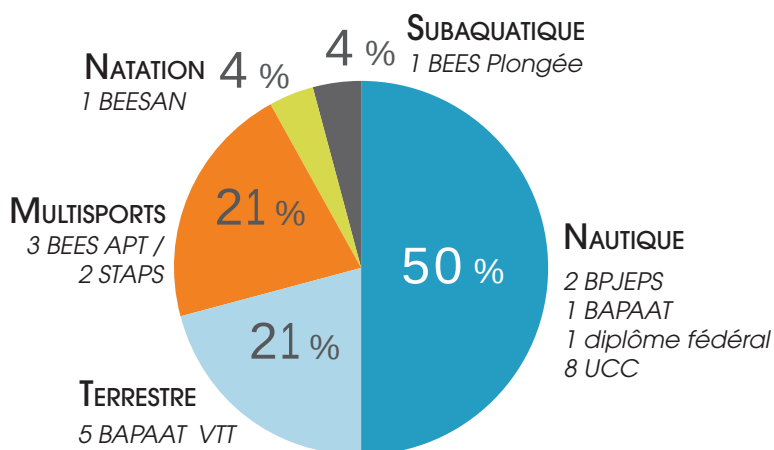


Les 12 éducateurs ayant passé une UCC Kayak ou un CQC Kayak sont titulaires soit d'un BEES1 Voile (7), soit d'un BPJEPS Activités Nautiques (5).

19% des diplômes permettent d'encadrer exclusivement le kayak.

Tous les autres s'inscrivent dans une logique multi-activités nautiques dans laquelle une mention ou une spécialité kayak a été délivrée suite à des modules de formation (inclus dans la formation activités nautiques ou randonnée aquatique, ou montés en sus des formations BP ou BAPAAAT).

80 % des 30 éducateurs (soit 24) ont au moins une 2^{ème} qualification dont 12 éducateurs avec une multi qualification nautique.



CERFASSO
Centre Régional de Formation
aux Activités Sportives et Socio-éducatives



Observatoire des Métiers et de l'Emploi
de la DJSCS Martinique - Décembre 2017